



# MAIRIE DE CUVILLY

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du Samedi 09 juin 2018 à 10h00*

Le samedi neuf juin 2018, à dix heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est déroulé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Hubert VECTEN, Le Maire**.

*Monsieur le Maire :*

- Ouvre la séance à 10h00
- Fait procéder à l'appel des présents et donne connaissance des pouvoirs remis :

**Etaient présents :** MM : VECTEN Hubert, MAUPPIN Jean-Michel, BRECQUEVILLE Linda, DUMONT Philippe, FAUGERE Annie, GANTIER Brigitte, ODERMATT Franck, THUET Geneviève, TRIOUX Jean-Claude, VANDERSTICHELE Jean-Marie et VERYEPE Jean-Marie.

**Etaient absents :** DUMONT Elisabeth avec pouvoir donné à M. DUMONT Philippe, HOCHART Jacques avec pouvoir donné à Mme FAUGERE Annie, WATEAUX Judaël avec pouvoir donné à M. VECTEN Hubert et DETHIER Jérôme.

**Secrétaire de séance :** Mme FAUGERE Annie

**Le Conseil Municipal :**

- Approuve à la majorité le Compte-rendu de la séance du 10 avril 2018, Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à le signer.

### **1- Projet de construction au 22 route de Flandre :**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la mise en vente de la propriété au 22 route de Flandre, un acquéreur potentiel a déposé en Mairie un projet de création de lotissement et sollicite l'avis des membres du Conseil Municipal sur sa réalisation.

Description du projet :

Création d'un lotissement comprenant 8 maisons individuelles sur des terrains de 370m<sup>2</sup> à 670m<sup>2</sup> avec un espace de retournement.

Protection incendie à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal émet des réserves sur la réalisation de ce projet.

### **2- Achat matériel technique :**

M. le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il faut envisager le remplacement de la tondeuse qui commence à montrer des signes d'usure.

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat d'une nouvelle tondeuse en cas de panne.

### **3- Mise en place du RGPD :**

Le 25 mai 2018, le règlement européen est entré en application. De nombreuses formalités auprès de la CNIL disparaissent. En contrepartie, la responsabilité des organismes est renforcée. Ils doivent désormais assurer une protection optimale des données à chaque instant et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité.

L'utilisation des données à caractère personnel par les collectivités est soumise à un cadre légal pour garantir le respect de la vie privée et des libertés individuelles.

Le RGPD impose à tous les organismes publics de désigner un délégué à la protection des données.

M. le Maire expose au Conseil Municipal deux devis réalisés pour la mise en place du RGPD :

- **ADICO : Accompagnement à la protection des données à caractère personnel.**

DPO Prestations initiales : 340€

DPO Abonnement - Tarif Annuel (abonnement de 3 ans) : 460€

- **TOSHIBA :**

E-geide Pro : sur 21 trimestres : 570€ HT soit 190€ HT par mois

Le Conseil Municipal reporte la décision.

#### **4- Plan Communal de Sauvegarde :**

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à la demande du Préfet de l'Oise, il est nécessaire de réaliser le Plan Communal de Sauvegarde.

En effet, la commune étant dotée d'un PPI (Plan Particulier d'Intervention) approuvé par arrêté préfectoral du 30 septembre 2004, le PCS devait être achevé à la date du 01 octobre 2006.

Mme FAUGERE Annie se porte volontaire pour mettre à jour les données du PCS.

#### **5- DÉLIBÉRATION 2018-012 : Noël 2018 - Cirque Impérial Show**

Au cours de cette séance, Monsieur le Maire propose d'offrir à nouveau pour les fêtes de fin d'année, 175 places pour le cirque Impérial Show, le samedi 15 décembre 2018 à 17h00.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide,**

- D'OFFRIR aux habitants de CUVILLY, pour les fêtes de fin d'année, 175 places au Cirque Impérial Show.
- PRÉCISE que pour chaque personne extérieure à la commune, une participation de 18 euros sera demandée.
- DIT que la recette sera inscrite au Budget de la Commune, Article 7788.

#### **6- Fête Communale / 14 juillet 2018 :**

- **Fête Communale du 23, 24 et 25 juin 2018 :**

L'association Festive de CUVILLY a programmé les spectacles, le repas et la buvette.

Les tours gratuits sont prévus pour le lundi 25 juin.

Avis défavorable du Conseil Municipal sur la participation des membres du Conseil à l'achat de tickets pour les manèges.

Dans le contexte actuel, il sera nécessaire de se renseigner sur la mise en place de mesures de sécurité lors d'une manifestation, notamment pour sécuriser les lieux (cuve à eau, tracteur, remorque aux entrées...).

- **14 juillet 2018 :**

Repas : Cochon grillé

Activités proposées : Château gonflable, concours de boules.

#### **Informations du Maire et questions diverses :**

- ✓ *Voirie : M. TRIOUX Jean-Claude est très déçu du revêtement au lotissement Keller.*

L'ordre du jour étant épuisé et le tour de table effectué, le Maire lève la séance à 11h30.

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du conseil municipal du 09 juin 2018 a comporté une délibération :

Noël 2018 - Cirque Impérial Show	Délibération 2018/012
----------------------------------	-----------------------

VECTEN Hubert	C.R approuvé	ODERMATT Franck	C.R approuvé
DUMONT Elisabeth		BRECQUEVILLE Linda	
MAUPPIN Jean-Michel	C.R approuvé	DUMONT Philippe	C.R approuvé
FAUGERE Annie		TRIOUX Jean-Claude	C.R approuvé
GANTIER Brigitte	C.R approuvé	VANDERSTICHELE Jean-Marie	C.R approuvé
HOCHART Jacques		VERVEPE Jean-Marie	C.R approuvé
THUET Geneviève		WATEAUX Judicaël	